

# NEWS



Date: 31 mai 1985

No: 47

## DECLARATION



Une nouvelle augmentation de prix nous menace. Elle concernera cette fois la viande et ses produits. Par crainte de l'opposition de la population, tous les détails de cette nouvelle augmentation de prix sont jusqu'à présent tenus secrets.

Devant l'imminence de cette atteinte au niveau de vie de la population, NSZZ "Solidarnosc" doit agir de façon décidée.

Nous proclamons UNE GREVE NATIONALE pour le premier jour de travail qui suivra l'entrée en vigueur des nouveaux prix. L'action de grève commencera à 10 heures matin. Elle durera une heure.

Nous exigeons le gel des prix des produits de première nécessité jusqu'à l'introduction pour tous d'une prime supplémentaire de vie chère ou l'adoption d'une stratégie efficace, approuvée par la population, qui permette de sortir l'économie polonaise de la crise persistante.

Nous en avons assez de l'autosatisfaction de propagande! Les évolutions actuelles de l'économie ne mènent nulle part! Nous exigeons une refonte radicale de l'économie.

7 mai 1985 La Commission provisoire de coordination de NSZZ "Solidarnosc" (TKK): Bogdan Borusewicz (région de Gdansk), Zbigniew Bujak (Mazowsze), Tadeusz Jedynek (Silésie-Dabrowski), Marek Muszynski (Basse-Silésie) et le représentant de la région de Malopolska.

## COMMUNIQUE

La TKK s'est réunie le 7.05.85.

1. Elle a évalué le déroulement des manifestations du 1er mai. Malgré l'importante mobilisation de l'appareil policier et les répressions, des manifestations indépendantes ont eu lieu dans de nombreuses villes, ce qui a prouvé que l'opposition sociale continue d'être considérable dans la quatrième année de l'état de guerre.

2. La situation économique a été analysée. De façon générale, l'ensemble de la politique économique des autorités doit être qualifiée de politique à court terme qui repousse à un avenir indéterminé toutes les solutions aux vrais problèmes économiques et socio-politiques qui se posent. Cette politique est déterminée par des objectifs immédiats liés à la volonté de l'élite des autorités de se maintenir dans des positions inchangées.

a. Cette politique n'a amené aucun changement durable qui ait suscité l'espoir de voir le pays extirpé de la crise économique actuelle. Les chances de maintenir la faible tendance à la hausse de la production industrielle apparue en 1983-1984 sont même très réduites. Il faut plutôt s'attendre à une nouvelle stagnation à un niveau critique.

b. La politique anti-inflationniste ne connaît aucune réussite parce qu'elle ne touche pas à la cause principale de l'inflation que constitue toujours la structure particulièrement inefficace de l'économie polonaise. A défaut d'une réorganisation de cette dernière, il faut s'attendre à une poursuite des tendances inflationnistes et à des tentatives permanentes d'introduction de nouvelles hausses de prix dans les mêmes proportions que celles qu'on peut observer actuellement.

c. Absence de signes d'amélioration du niveau de vie de la population. Après une chute sans précédent des revenus réels en 1982, les revenus moyens se sont maintenus pendant les années suivantes à ce même niveau critique. Simultanément, un phénomène de diminution des revenus a affecté environ la moitié de la population du pays. Le nombre des personnes qui se situent dans catégorie des bas revenus augmente constamment. Cet accroissement des inégalités n'a aucune justification économique ou sociale; il est la conséquence des priorités politiques de l'équipe dirigeante. La cause principale de cet accroissement des écarts de revenus réside

4° P. 12007



AVANT LE CONGRES DE LA CES, une délégation de NSZZ "Solidarnosc" s'est rendue à Ottawa, au Canada du 6 au 10 mai à la réunion des Experts des Droits de l'Homme de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (post-Madrid). Soutenus par le Congrès Canadien du Travail, les représentants de "Solidarnosc" ont tenu une conférence de presse et ils ont participé à diverses rencontres où ils ont attiré l'attention de la Conférence sur la situation en Pologne et sur les activités du syndicat "Solidarnosc". La délégation de trois personnes a rencontré les délégués officiels des USA, de Hollande, de Belgique, de RFA et de Suède ainsi que d'autres groupes comme le Comité de Surveillance des Accords d'Helsinki de New-York et le Congrès des Polonais du Canada. Lors d'une rencontre avec le Premier Ministre canadien, Brian Mulroney, Jerzy Milewski a souligné l'impact positif tant sur la situation politique et sociale polonaise que sur le sort des prisonniers politiques et des militants syndicaux poursuivis, des pressions des pays démocratiques sur les autorités polonaises. Il a également mis l'accent sur le fait que la paix en Europe dépend non seulement des négociations sur le désarmement mais aussi de l'apaisement des tensions sociales en Europe de l'Est et plus particulièrement en Pologne. Le Premier Ministre a jugé les syndicats indispensables au fonctionnement normal de tout pays et a ajouté que seul un accord entre les autorités polonaises et la société peut améliorer la situation critique en Pologne. Afin de susciter un appui plus étendu parmi les partis socialistes occidentaux, la délégation de "Solidarnosc" a rencontré le Nouveau Parti Démocratique Canadien, membre de l'Internationale Socialiste. Mr Ed Broadbent, dirigeant du NPD, a organisé une rencontre avec l'ensemble du groupe parlementaire NPD pendant laquelle la possibilité de l'adoption d'une résolution sur la Pologne lors du prochain Bureau de l'Internationale Socialiste a été discutée.

LA PRESSE OFFICIELLE POLONAISE a publié une proposition d'amendements à la loi syndicale qui légaliseraient le status quo actuel et rendraient virtuellement impossible toute organisation syndicale de travailleurs indépendante de l'Etat. Le projet a été préparé par une commission d'officiels du gouvernement, de membres et d'experts du conseil d'Etat et de représentants des nouveaux syndicats officiels. Les propositions stipulent que les syndicats auraient le droit de représenter tous les travailleurs et pas seulement leurs membres. L'activité syndicale y est définie comme "la jonction des besoins de l'économie nationale et des intérêts des travailleurs" et comme "la coopération entre les directions des entreprises et les conseils ouvriers autogestionnaires afin de réaliser les quotas de production et d'augmenter la productivité". La loi amendée garantirait "l'unité du mouvement syndical" en interdisant tout syndicat non agréé par le gouvernement. L'intention, clairement citée dans le projet, est "d'empêcher les ennemis du socialisme d'exploiter le mouvement syndical en vue de violer les principes de la constitution de la

République Populaire de Pologne". Les amendements annuleraient l'arrêté ordonnant la dissolution de tout syndicat n'ayant pas rassemblé plus de 50 membres trois mois après sa date d'enregistrement. Des suggestions sont avancées en faveur d'une nouvelle loi syndicale autorisant plusieurs petites entreprises à se regrouper dans un seul syndicat. Dans ces propositions, un changement organisationnel fondamental envisage de dispenser de l'enregistrement par la Cour Suprême les fédérations de syndicats, les confédérations régionales et la Confédération nationale des syndicats (OPZZ). Ce projet accorderait aux nouveaux syndicats un pouvoir de décision en matière de salaires, de vacances, d'allocations de logement et de sanatoria, etc. Les nouveaux syndicats seraient également dotés de moyens afin de "relancer la dynamique du mouvement syndical". Les dispositions contenues dans ce projet sont en contradiction avec la législation actuelle. Pour que tous ces droits puissent être accordés aux nouveaux syndicats, d'autres amendements sur les lois touchant la sécurité sociale, l'inspection d'Etat du travail, les fonds de vacances des travailleurs et le code du travail devraient être adoptés.

L'EVEQUE GOCLAWSKI, récemment nommé évêque de Gdansk, a été attaqué le 21 mai par un inconnu sur le parvis de la Basilique Ste Marie. L'évêque quittait la Basilique en compagnie du père Bogdanowicz quand il a été agressé; l'évêque s'est réfugié dans sa voiture et a démarré. L'agresseur s'est enfui vers le poste de police de la rue Piwnicka, de l'autre côté de la Basilique, où il a perdu ses papiers d'identité. Deux écolières de quinze ans, témoins de l'incident, ont ramassé ces documents et les ont remis au père Bogdanowicz. Après qu'elles eurent quitté l'église, les deux jeunes filles furent interpellées par la police, accusées de prostitution et arrêtées. Elles furent relâchées quelques heures plus tard après que le père Bogdanowicz eût remis les papiers de l'agresseur. La police n'a pas fourni d'explication de l'incident.

MARIAN TERLECKI et deux autres militants ont été arrêtés le vendredi 24 mai à Gdansk. Terlecki est un réalisateur de film de 29 ans et un militant de "Solidarnosc"; les noms des deux autres personnes n'ont pas été révélés. Selon des sources non-officielles, la police a également confisqué du matériel cinématographique dans les locaux d'une église de Gdansk.

TOMASZ MARACEWICZ, un étudiant en biologie de l'Université de Gdansk, a été arrêté ce mois-ci à Gdansk pour avoir distribué des publications clandestines. La police annonce avoir découvert près de 630 titres de publications dans son appartement.

LE 1er MAI à 14h, 1000 personnes se sont rassemblées à Gdansk autour du mémorial aux ouvriers des chantiers navals pour protester contre les hausses de prix. Cette action a été menée par la commission régionale de coordination (RKK) de "Solidarnosc" avec

l'appui de la commission temporaire d'entreprise (TKZ) de "Solidarnosc" des chantiers navals de Gdansk.

LE TRAIN EXPRESS du matin à destination de Varsovie est arrivé le 12 mai à la gare de Tczew (près de la côte baltique) couvert de graffiti demandant la libération des prisonniers politiques. De semblables inscriptions ont été peintes sur les trains vers Olsztyn et Malbork.

UN GROUPE DE 19 PERSONNES s'est organisé à Cracovie en un mouvement pour "la Paix et la Liberté". Ce mouvement déclare qu'une vie politique pacifique dépend de l'exercice des droits civils et que le but du mouvement est la défense de ces droits.

LES TRAVAILLEURS de l'usine textile "Stella" de Varsovie (à majorité des femmes) se sont mis en grève le 30 avril. L'équipe de couture a arrêté la

production au matin pour demander une hausse des salaires de 3000 zl. par mois. (Cette usine est réputée pour ses bas salaires -en moyenne 11000 zl. par mois- et ses pénibles conditions de travail). Le reste de l'entreprise, à l'exception des employés, a également stoppé le travail. Les cadres de l'entreprise -du directeur Zielinski aux contremaîtres- ont menacé les ouvrières de sanctions. Les négociations ont commencé à l'arrivée du secrétaire régional du parti communiste; on a alors promis aux ouvrières une prime de 1500 zl. mais pas d'augmentation du salaire minimum. Ayant rejeté la proposition, les travailleuses ont à nouveau été menacées de licenciement et de réengagement à des barèmes inférieurs. Les femmes ont néanmoins poursuivi leur mouvement jusqu'à 14h quand la seconde équipe s'est jointe à la grève.

Sources: "Liberation" 29.05.85; "Nasz Czas", Gdansk no 134/135; "Trybuna Ludu" 20.05.85; "Tygodnik Mazowsze" nos 127,128; "Solidarnosc" Gdansk no 39.